



L'écho des criques

La lettre d'information de l'Association des Amis de Sainte-Marie

EDITO N°91, juillet 2026

William BLAKE disait " *La diligente abeille n'a pas de temps pour la tristesse*". Bien occupée à trouver des fleurs, butiner, montrer le chemin jusqu'aux prés. Pas le temps de ruminer ses idées, sauf les constructives. Alors, c'est le souhait que je formule, pour nous tous et pour tout l'été !

Le Président, Jean-Marc Hainigue

Notre patrimoine



Le 28 juin, une cinquantaine d'habitants avaient répondu présent à l'invitation du service Patrimoine de la mairie pour une visite guidée sur le patrimoine du centre de Sainte-Marie, le matin sous la pluie et autant sous le soleil l'après-midi.

Regards d'exception sur les deux rus qui se faufilent vers l'océan en passant sous le parking de la mairie et en bas de l'allée des roses, et évocation de souvenirs exceptionnels sur le chevalier Guillaume des Bretesche et de la Vierge du tabernacle, trésors de notre église.

Une vision sanmaritaine des Mérovingiens aux villégiatures balnéaires des 19^{ième} et 20^{ième} siècles.

Visite passionnante, té à renouveler, sans doute lors de la Journée patrimoine d'automne.



Du nouveau (et de l'exotisme) dans les transports !...



Cet été, la ville de Pornic déploie un nouveau service gratuit pour le moins exotique : ce sont en effet deux **tuk-tuks électriques** qui seront mis en service pour améliorer l'accès au centre-ville piéton. **Du 11 juillet au 30 août 2026**, ils assureront des navettes régulières entre les parkings de proximité et les lieux clés du cœur de ville. **Destiné en priorité aux personnes à mobilité réduite**, ce dispositif vise à rendre les déplacements plus aisés tout en limitant les nuisances. Ces véhicules circuleront tous les jours entre midi et 22 heures avec un passage tous les 10 à 15 minutes sur un circuit reliant le parking Thomas Narcejac, le centre-ville quai Leray, le Château de Pornic et la ville Haute. 7 points d'arrêts : parking Narcejac, Esplanade de la Ria, Place du Marchix (sauf les jours de Marchés), Passage du Rocher, Place du Môle, Rond-point du Canal, Parking du Château.

Rappelons que **beaucoup de solutions de transports en commun** sont proposées, pour se déplacer sans avoir à utiliser sa voiture, et ce autant pour les déplacements locaux (navettes en accès libre, navettes à la demande,...) sur sur le plan régional (Aléop). Plutôt qu'une longue liste, cliquez sur le lien ci-dessous pour tout savoir :

<https://www.pornic.fr/vivre-a-pornic/securite-mobilite-stationnement/transports/>

AGENDA

RAPPEL !

Cette fois-ci, il semble que l'été soit là, et il est temps que les riverains à l'année retrouvent les membres estivants : voici deux occasions conviviales de renouer ! Avec :

- nos Conviviales, le 18 juillet, de 17 H 30 à 20 H, au-dessus de la plage des Sablons : buffet campagnard.
- et notre AG, le 08 août, même heure, au Val Saint Martin, suivi de notre habituel temps de convivialité.

Est-il nécessaire de vous dire que nous comptons sur vous !?



6 juillet : Conseil de secteur



Chose promise.... Le premier **Conseil de Secteur**, annoncé par nos édiles peu après les dernières élections municipales, se tiendra bien - pour Sainte Marie - **le 6 juillet prochain, à 19 H**, dans la petite salle du complexe sportif de Ste Marie, animé par Pascal Gentil Conseiller Délégué à la Démocratie Participative et à la Citoyenneté, et avec M Suhard, notre conseiller municipal dédié à Ste Marie.

Objectif : échanger sur les enjeux de proximité, partager des idées, faire remonter des préoccupations et contribuer à l'amélioration du cadre de vie sur la commune. Venez avec vos idées !

Rappelons que vous pouvez aussi rencontrer M Suhard chaque vendredi matin, lors de sa permanence en mairie annexe, de 9 h à midi. C'est sans doute plus approprié pour évoquer des situations personnelles !

Ci-dessous, le lien vers le compte-rendu de la rencontre entre les Présidents des associations de riverains, et nos édiles : à consulter, c'est très complet !

<https://asm44.org/wp-content/uploads/2026/06/Conseil-de-secteurs-280526.pdf>

30/31 juillet : Les Voiles de Tradition, et Festivoiles

YCRO  **Pornic**

**Jeudi
30 juillet
2026**

**Les VOILES
de
TRADITION**

21ème édition

13h30
Navigation côtière vers
la Pointe Saint Gildas

16h00
Parade dans
le Vieux Port

www.ycro.fr

Comme tous les ans, nos amis de l'**YCRO** (Yacht Club Royal Old, rien que ça...) nous offrent un spectacle d'une rare beauté, en faisant défiler sous nos yeux les plus beaux voiliers de la région et d'ailleurs, dont certains sont classés Monuments Historiques ou d'Intérêt Patrimonial : à ne pas manquer !

Vous pourrez ainsi voir ou revoir le célèbre Kurun, de Bernard Moitessier, ou encore le plus ancien voilier de plaisance français, construit en 1890.

Ca se passe le **30 juillet**, entre la Noëveillard et la Pointe St Gildas à partir de 13 h 30 ; les bateaux seront alors visibles depuis notre littoral sanmaritain pendant leur navigation sous voile entre Pornic et la Pointe, puis à nouveau, et de plus près, lors de la parade dans le vieux port à partir de 16 heures.

Et, last but not least, le lendemain **31 juillet**, se déroule la **FESTIVOILE**, rallye nautique dans la baie de Bourgneuf.

Davantage de détails : www.ycro.fr

FESTIVOILES

Pornic 2026



vendredi 31 juillet



1er août : conférence de Daniel Sicard



Invitation à une conférence de **Daniel SICARD**,

bien connu pour sa culture historique, sur le thème suivant : "***Le port de la Noëveillard, ses origines et ses évolutions***". et organisée par l'ADRP.

Depuis le XIXe siècle, le site de la Noëveillard est un haut lieu de la navigation de la plaisance à Pornic. Il se trouve pourvu d'un port en eau profonde depuis 1971. Les différents projets maritimes et urbains, la construction du port, l'évolution de ses modes d'exploitation, l'envasement de la Ria et le récent projet de sa rénovation, ponctuent cette histoire récente depuis plus d'un demi-siècle. Cette présentation sera illustrée par de nombreux documents.

Ca se passe le **1er août, à 18 H, au Val St Martin**, et l'accès est libre.

Alerte à l'eau...



Eh oui, ça y est ! D'un côté, avec l'eau que nous avons eue au printemps, l'on avait tendance à se croire à l'abri des restrictions d'eau... et d'un autre côté, avec les deux vagues de chaleur, de mai puis de juin, il fallait quand même s'y attendre : le département de Loire Atlantique a été placé (arrêté du 24 juin) en **"alerte renforcée eau potable"** jusqu'au 28 juin, puis en "alerte" simplement à partir du 29 juin ;

L'on nous recommande la modération, à savoir limiter l'arrosage des potagers entre 8 H et 20 H, ledit arrosage étant interdit pour les massifs fleuris et les pelouses, ne pas remplir sa piscine ou laver sa voiture, bref : comme on dit aujourd'hui, savoir "être responsable" !

Voir l'arrêté :

https://regleau.s3.gra.perf.cloud.ovh.net/arrete-restriction/36886/20260624_N%C3%82%C2%B02026_SEE_0145+%26+0143.pdf

... et au feu !



Loin de nous la volonté de produire un Echo anxiogène, mais la réalité est là, rappelée dans l'affiche ci-dessus : 9 feux sur 10 sont le résultat d'une imprudence, d'une négligence... alors qu'il suffit de faire attention, de ne pas faire de feu dans un environnement potentiellement inflammable, et ce même dans un lotissement ! Petit tas de bois, branchages ...

Pour rappel : les numéros à connaître sont

- le **18** (Sapeurs pompiers)
- le **112** (numéro européen d'urgence),
- et pour les malentendants, le **114**.

Propos d'une promeneuse...

LE PETIT BOIS

Si vous êtes un marcheur aguerri, engagez-vous, à partir du rond-point des palmiers, boulevard de Baïona, sur le trottoir de gauche réservé aux cyclistes et piétons, et, environ deux cents mètres plus loin, vous allez longer un petit bois constitué essentiellement de chênes, très touffu, pratiquement impénétrable, où un chevreuil pourrait cependant trouver refuge. En serré entre le stationnement des grandes surfaces et la voie qui conduit vers la Route Bleue, ce coin de nature, vestige d'une campagne autrefois verdoyante, a résisté à l'agrandissement de la zone commerciale. Pour combien de temps ? J'ose espérer qu'il fait partie des « espèces à protéger » !

Joële



Notre cinéma !



A noter entre autres :

- Attention, c'est le **2 juillet**, à 21 h, Julien Doré, "Le dernier spectacle"
- Pour le jeune public, le festival "Little films", du 4 au 28 juillet, 4 euros la séance ...
- le 6 juillet, festival Playtime
- le 9 juillet, cycle Cinéma Nostalgie : Moulin Rouge, en VO

Quelle programmation !!

[Le Programme ici](#)

© 2026 ASM

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur ASM.

[Se désinscrire](#)

